



BULLETIN DU CENTRE ANTIFRAUDE DU CANADA

Fraudeurs qui se présentent comme des agents du CAFC 2026-07-03

LA FRAUDE : IDENTIFIEZ-LA, SIGNALEZ-LA, ENRAYEZ-LA

Le Centre antifraude du Canada (CAFC) continue d'observer une hausse des signalements d'arnaqueurs qui se font passer pour des agents du CAFC afin de commettre des fraudes de types « **enquêteur bancaire ou de fraude** » et « **récupération de fonds** ».

Des fraudeurs communiquent avec des victimes potentielles par téléphone, par courriel ou dans les médias sociaux et prétendent travailler pour le CAFC ou en collaboration avec celui-ci dans le cadre d'une enquête en cours. Ils peuvent se servir du nom ou du logo du CAFC ou encore de faux documents pour que leur stratagème ait une apparence légitime.

Enquêteur bancaire ou de fraude

L'imposteur se présente comme un enquêteur de fraude de votre institution bancaire, d'un important fournisseur de cartes de crédit ou d'une autre entreprise bien connue. Il vous dira peut-être que des transactions non autorisées ont été effectuées dans votre compte ou que vos renseignements bancaires ont été compromis.

Afin de vous convaincre de la légitimité de l'enquête, il peut se présenter comme un employé du CAFC. Certains escrocs envoient des lettres ou des courriels frauduleux présentant le logo du CAFC et de fausses coordonnées pour que vous communiquiez avec eux.

Ils peuvent vous demander :

- de leur fournir les renseignements sur votre carte de débit ou de crédit;
- de déposer de l'argent dans un prétendu compte sécurisé;
- de leur envoyer de l'argent pour aider à faire avancer une enquête;
- de ne divulguer à personne l'existence de l'enquête.

Ces demandes sont frauduleuses. Une fois l'argent envoyé, il est souvent difficile, voire impossible, de le récupérer.

Fraude liée à la récupération de fonds

Si vous avez déjà perdu de l'argent en raison d'une fraude, vous pourriez être de nouveau la cible d'un arnaqueur qui prétend pouvoir récupérer votre argent.

Les fraudeurs se font parfois passer pour des représentants du CAFC, d'un organisme d'application de la loi ou d'un autre organisme gouvernemental. Ils peuvent affirmer avoir retrouvé votre argent ou être en train de mener une enquête qui nécessite votre aide afin de récupérer les fonds.

Pour que leur stratagème paraisse légitime, ils peuvent vous faire parvenir de faux documents présentant le logo du CAFC ou prétendre que le CAFC fait enquête dans le dossier.



Royal Canadian Mounted Police
Gendarmerie royale du Canada



Compétition Bureau
Canada

Bureau de la concurrence
Canada



Ontario Provincial Police

Canada

Ils peuvent vous demander de payer :

- des frais administratifs;
- des taxes ou des frais juridiques;
- des dépôts de garantie;
- des frais sous la forme de cryptomonnaie ou de virement bancaire.

Si on vous demande de faire un paiement pour récupérer de l'argent que vous avez déjà perdu, c'est une fraude.

Comment vous protéger

Le CAFC et la police **ne vous demanderont jamais** :

- de virer des fonds ou d'effectuer un paiement;
- d'accéder à votre ordinateur ou à un autre appareil à distance;
- vos renseignements bancaires, vos mots de passe ou vos codes de vérification;
- de participer à une enquête en envoyant de l'argent.

Si vous recevez un appel inattendu d'une personne qui se présente comme un employé de votre institution bancaire ou du CAFC :

- raccrochez;
- communiquez avec votre institution financière au moyen du numéro de téléphone figurant au dos de votre carte de débit ou de crédit;
- n'utilisez jamais le numéro de téléphone, l'adresse électronique ou le site Web fourni par l'appelant;
- en cas de doute, communiquez directement avec le CAFC au moyen des coordonnées figurant sur le site Web officiel du gouvernement du Canada.

Si vous croyez avoir été la cible de l'une de ces fraudes, communiquez immédiatement avec votre institution financière et signalez l'incident au service de police de votre localité et au [Centre antifraude du Canada](#).